



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

établissements d'accueil

Question écrite n° 97746

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les préoccupations exprimées par les associations de personnes âgées en établissement, concernant prioritairement la maltraitance sur la tarification. Au nombre des mesures revendiquées figurent notamment celles liées à l'évolution des moyens en personnels et à leur formation ; l'affirmation d'une solidarité nationale « permettant aux personnes âgées handicapées, quel que soit leur âge, de bénéficier d'un réel droit de compensation ; la nécessité que soit refusé le mode de financement des établissements ». Tenant compte de ces éléments, il lui demande de lui faire connaître les prolongements que le Gouvernement prévoit d'apporter sur ces différents points.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97746

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 20 juin 2006, page 6419